

# **La justice migratoire au centre d'une campagne** **de sensibilisation soutenue** **par les centres régionaux d'intégration**

La justice migratoire, tel est le concept que le CNCD-11.11.11, le CIRÉ, Médecins du Monde, Amnesty International et plusieurs autres partenaires véhiculent à travers une série d'assises citoyennes qui sillonnent la Wallonie, avant de se clôturer à Bruxelles ce 16 juin 2017. À Mons, le CIMB (Centre Interculturel de Mons et du Borinage), le CeRAIC (Centre Régional d'Action Interculturelle du Centre) et le CRIC (Centre Régional d'Intégration de Charleroi) étaient associés à la démarche, comme d'autres centres régionaux d'intégration lors d'autres étapes similaires. Des rendez-vous avec, à chaque fois, le même leitmotiv : défendre et promouvoir une approche des migrations basée sur la justice.

L'idée générale de la plateforme d'organisations est de demander « *l'ouverture de voies d'accès qui permettent aux personnes en détresse d'accéder au territoire européen en sécurité et grâce à un cadre légal assurant le respect de leurs droits fondamentaux* ». Les co-organisateur ajoutent deux autres urgences à cette revendication globale. D'abord, celle d'exiger des États membres de faire preuve de solidarité dans l'accueil des demandeurs d'asile, en respectant leurs engagements, afin de soulager la charge actuelle supportée par l'Italie et la Grèce et d'assurer des conditions de vie dignes dans les camps. Ensuite, celle de mettre en œuvre un partage plus équitable des responsabilités entre les pays du Nord et ceux du Sud qui en assument actuellement la plus grande part.

## **Contredire des clichés**

Pour Arnaud Zacharie, Secrétaire général du CNCD-11.11.11, la mondialisation actuelle n'est pas inédite. Une première mondialisation a déjà eu lieu à la fin du dix-neuvième siècle. La différence est qu'à l'époque, le facteur d'inégalité était la classe sociale. Aujourd'hui, le principal facteur des inégalités mondiales est l'endroit où l'on est né, ce qui induit que, dans certaines régions du globe, la façon la plus simple

d'augmenter ses revenus est de migrer. Et le Secrétaire général d'égrainer une série d'affirmations qui battent en brèche de nombreux clichés.

Il rappelle, en premier lieu, que le développement d'un pays pauvre augmente les flux d'émigration. En tout cas, dans un premier temps, ce qui nécessite de mettre en place un stade élevé de développement. Et ce qui rend caduque l'affirmation fort répandue selon laquelle une politique de développement induirait la fixation des populations. Il rappelle, dans un deuxième temps, que la migration est la source majeure du financement du développement. Les transferts de revenus des migrants vers les familles restées au pays représentent trois fois les montants de l'aide publique au développement.

En troisième lieu, il souligne que de nombreux pays donateurs de l'Union européenne sont devenus les premiers destinataires de leur aide au développement. Ce mécanisme provient du fait que ces pays peuvent comptabiliser les frais de la première année de prise en charge de leurs demandeurs d'asile. Ainsi, en Belgique, le premier destinataire de cette aide est Fedasil, l'Agence Fédérale pour l'Accueil des Demandeurs d'Asile. Et, en quatrième lieu, il pointe du doigt le fait que l'aide au développement est de plus en plus instrumentalisée pour les accords de réadmission et l'externalisation, transformant cette aide en un procédé pour persuader les pays du Sud de contenir leur migration.

### **Des pistes de remède**

Dans un autre registre, Arnaud Zacharie rappelle que, contrairement à beaucoup d'idées reçues, l'immigration dope la croissance et la productivité dans le pays d'accueil. Ainsi, en Europe, ce sont les deux pays les plus généreux en matière d'accueil (l'Allemagne et la Suède) qui ont connu le taux de croissance le plus élevé. Pour l'Allemagne, le défi était clairement économique, en comblant un besoin de main-d'œuvre lié au déficit démographique. Un constat qui fait dire au Secrétaire général que, selon certains calculs, l'abolition des barrières à la mobilité du travail pourrait entraîner le doublement de l'économie mondiale.

Dans la foulée, celui-ci tient à mettre en exergue le fait que le million de réfugiés accueillis en Europe en 2015 ne correspond qu'à 0,2% de la population de l'Union européenne, ce qui est loin de constituer une invasion. La majorité des migrants sont, en effet, toujours accueillis aujourd'hui dans les pays en développement. Ainsi, sur 60 millions de réfugiés dans le monde, les trois-quarts le sont tout simplement dans leur propre pays, alors que l'Union européenne n'accueille que 6% des réfugiés mondiaux. Et de dénoncer la cacophonie de l'Union européenne, incapable d'appliquer ses propres décisions, ce qui a généré une crise de l'asile, crise que les médias ont appelé erronément la crise des réfugiés.

Reste que la migration a été génératrice d'un repli sur soi. Les migrations sont perçues comme un problème par la population européenne, un phénomène qui dénote, selon Arnaud Zacharie, une crise démocratique. Un récent sondage a, par exemple, déterminé que près d'un Belge sur deux associe le musulman à l'image de terroriste. Et, sur le terrain, le rejet demeure, concrétisé par un nombre record de murs dressés aux frontières de l'Union européenne.

Comme pistes de remède à cette crise de l'asile et comme leviers de la justice migratoire qu'il défend, le Secrétaire général du CNCD-11.11.11 évoque quelques mesures simples. En bref, il s'agirait de garantir les voies légales et sûres d'immigration avec des critères très clairs, d'appliquer l'accord de relocalisation des 160.000 réfugiés prévu par l'Union européenne, d'instaurer des parcours d'intégration positifs et universels, de garantir des droits aux travailleurs migrants et à leur famille, d'arrêter d'instrumentaliser l'aide au développement et de soutenir les politiques de développement pour éradiquer les inégalités mondiales. Ces mesures devraient in fine permettre à tout citoyen du monde de vivre là où il est né ou là où il l'a décidé.

### **Une crise de management et de volonté politiques**

Pour Sarah Goffin, chargée de campagne d'Amnesty International, la crise migratoire est surtout une crise du management et de la volonté politiques. Elle relève notamment le manque de financement global pour la protection des réfugiés. Et elle pointe aussi du doigt les politiques nationales restrictives qui usent de mesures

comme la détention systématique, la violation des droits de l'homme (avec le recours à des camps et des « hotspots »), l'accès difficile au territoire (conditions d'obtention, suspension de protection...), la référence à la notion de « pays sûr » qui crée des discriminations entre demandeurs d'asile et le recours à l'argument de l'ordre public pour justifier ces politiques restrictives au détriment du devoir de protection.

Dans ce contexte de restriction, de rejet et de diabolisation, renforcé par des discours polluants émis notamment par des acteurs politiques d'extrême droite, la campagne en cours vise à changer les opinions publiques dans un contexte délicat. Concrètement, Amnesty International propose trois pistes d'action : sensibiliser et lutter contre les préjugés, mobiliser le public et mener des actions de lobby politique, via des plaidoyers relayés à différents niveaux (national, local, etc.) et des actions coup de poing.

Au nom des centres régionaux d'intégration, Piera Micciche, directrice du CIMB, a détaillé la genèse, la philosophie et les termes concrets du parcours d'intégration des primo-arrivants en vigueur en Wallonie. Une manière de souligner que l'esprit d'ouverture n'est pas moribond et que la politique d'accueil poursuit sa marche inexorable...

**Dominique Watrin**